

## COSOME – CEJP - EURAC

### **Déclaration préliminaire conjointe sur les élections législatives**

La COSOME, la CEJP et EURAC ont assuré l'observation des élections législatives intervenues en date du 23 juillet 2010 dans les 129 communes du pays avec un réseau de 6464 observateurs.

Les trois organisations constatent que les élections législatives se sont déroulées dans un contexte difficile caractérisé par des assassinats ciblés, des arrestations des membres de l'opposition et l'usage controversé d'importants moyens militaires pour poursuivre des présumés criminels.

Cependant, le scrutin s'est déroulé dans la paix et dans la tranquillité sur toute l'étendue du territoire avec une participation remarquable des femmes. Les trois organisations apprécient les efforts de la CENI dans l'amélioration de l'organisation technique du scrutin.

Les trois organisations réitèrent leurs félicitations envers les médias et les journalistes pour les efforts et le professionnalisme consentis dans la couverture du processus.

Toutefois, les élections législatives, tout comme les présidentielles ont été boycottées par les partis de l'opposition regroupés dans l'alliance démocratique pour le changement, ADC Ikibiri, réduisant à cet effet les chances d'avoir un débat démocratique au sein de l'Assemblée Nationale. La volonté de dialogue aurait dû avoir lieu à temps pour pouvoir amener tous les acteurs à bord.

En plus, ces élections ont été caractérisées par une faible participation en comparaison aux scrutins précédents traduisant entre autre un manque d'intérêt qui devait amener les acteurs politiques à tirer la leçon de ce comportement.

Dans ce cadre, la COSOME, la CEJP et EURAC regrettent des irrégularités illustrées par des cas suivants :

1. Des tentatives d'achat de conscience ont été remarquées dans certaines localités comme par exemple à Mabanda (Makamba), Gisozi (Mwaro) et Butezi (Ruyigi).
2. Dans plusieurs localités, les observateurs des trois organisations ont relevé des cas des mandataires des partis qui se substituaient aux agents électoraux. A titre d'illustration, au centre de vote de l'école primaire Gacekeri dans la commune Ngozi, plus de 40 bulletins de vote ont été remis aux votants par les mandataires politiques du Cndd-Fdd sous l'œil complice des membres des bureaux de vote. A l'école primaire Rusigabangazi en commune Gisagara, province de Cankuzo, les mandataires du Cndd-Fdd « aidaient » certains électeurs à mettre les bulletins de vote dans les enveloppes.
3. Le port des insignes du parti le jour de vote et sur le lieu de vote.
4. Les PV signés avant la fin du scrutin par exemple à Bubanza (Ecole Primaire Gifurwe), Bururi (Centre de Gatete), Mwaro (Centre de vote de Bururu en commune Bisoro) ; Bujumbura rural (Ecole Primaire Mageyo I, commune Isale).
5. Des agents électoraux qui ont quitté les bureaux de vote avant la fin du scrutin.

En définitive, les trois organisations recommandent ce qui suit :

**Au Gouvernement de :**

- Mettre fin aux intimidations et arrestations arbitraires ;
- S'engager encore plus dans la voie du dialogue inclusif pour assainir le paysage politique post-électoral et pour renforcer le processus de démocratisation du pays ;
- Tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité des citoyens dans le strict respect des droits et libertés de la personne humaine.

**A la CENI de :**

- Continuer à améliorer les conditions techniques pour les scrutins à suivre, à savoir, les élections sénatoriales et les élections collinaires ;
- Renforcer les capacités des agents électoraux pour mieux assurer le bon déroulement des opérations de vote pour les scrutins restants ;
- Sensibiliser les électeurs à répondre massivement aux élections collinaires dont les enjeux restent importants au niveau de la gouvernance locale.

**Aux Partis politiques de :**

- Rester ouverts au dialogue et au débat contradictoire pour préserver les acquis du processus de paix et de démocratisation de la vie politique ;
- Sensibiliser leurs militants à la tolérance politique mutuelle ;
- Continuer la lutte politique suivant les règles démocratiques, seules garantes de la paix et de la stabilité politique.

**Aux élus du peuple de :**

- Etre à l'écoute de la population, de tenir leurs promesses et de rendre compte aux électeurs ;
- Participer activement à l'effort de développement dans leurs communautés de base.

**Aux médias de :**

- Continuer à informer la population de manière professionnelle sur le processus électoral ainsi que sur la vie socio-politique du pays.

**Aux partenaires du Burundi de :**

- Continuer à soutenir et à suivre de près le processus démocratique au Burundi.

CEJP

EURAC

COSOME

Mgr Evariste Ngoyagoye

Donatella Rostagno

Jean-Marie V. Kavumbagu